L'AGITATION CONTINUE !

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT A L'ATLANTIQUE.

Grande Assemblée des Citoyens de Montréal, lundi prochain le 10 août, sur le Champ-de-Mars.

L'enthousiasme populaire au sujet de cette grande entreprise nationale se répand et augmente tous les jours. Nos concitoyens en sentent et en apprécient enfin toute l'importance. La grande assemblée de lundi prochain, va en assurer le succès, en constatant tous ses mérites et ses avantages.

Que tout le monde soit présent. LUNDI doit-être un jour mémorable dans nos annales. Le commerce et les industries ferment magasins et boutiques pour l'occasion.

Que tous et chacun prennent des actions selon ses moyens. Il faut remarquer que ces actions ne sont pas payables tout d'un coup et en souscrivant ; on ne les paie que par instalments de quelques louis, à des époques éloignées et à mesure que les travaux se poursuivent

LUNDI, vous trouverez à la grande assemblée toutes les explications que vous pourrez désirer, sur les profits et l'avenir du chemin de fer. CANADIENS-FRANÇAIS ! il ne faut pas rester en arrière ; il faut se montrer, comme toujours, industrieux et entreprenants, afin qu'on ne nous accuse pas de manquer d'énergie et d'esprit d'entreprise.

L'entreprise paiera et il est impossible de faire un placement plus avantageaux, car le chemin fait, nous pouvons entrer en competition ici avec Albany pour le transport des produits de l'Ouest. Un vaiseau de 3500 barils de farine partant de Chicago ou Cleveland pourra au 1er. mai prochain se rendre à Montréal sans être déchargé, consequemment sans frais de main-d'œuvre et sans frais pour dommages causés aux barils ; la distance de Buffalo à Albany ou a Montréal est la même, mais ce vaiseau de 3500 barils pour faire transporter sa cargaison à Albany est obligé de décharger cette cargaison à Buffalo, où elle est rechargée à bord de *cinq* berges de 700 quarts chacune, occasionnant ces frais qui sont évités dans leur transport à Montréal. En outre, la distance de Buffalo à Albany est de 363 milles, entièrement par canaux ou navigation artificielle. Il n'y a que 68 milles de canaux de Buffalo à Montréal, le reste de la distance se fait par le lac Ontario et le fleuve St. Laurent, conséquemment à moindre frais et en moins de temps. D'Oswego à Albany, la différence est encore plus grande en faveur de Montréal. pour aller a Albany il y a 240 milles de canaux, et pour aller à Montréal il n'y a que 210 milles et 40 seulement par canaux. Il doit donc être évident que pour une pareille distance vous sauvez un chargement et rechargement, et les frais qui s'en suivent nécessairement, et que d'un côté vous n'avez que 68 milles de navigation artificielle ; que vous devez pouvoir transporter un baril de farine d'aucune partie des grands lacs a Montréal pour beaucoup moins qu'il ne peut l'être a Albany.

Le rapport de M. Morton prouve que près d'un demi million de barils de farine sont transportés sur le chemin de fer d'Albany à Boston, et pourtant il a à lutter contre la navigation à vapeur et à voiles sur l'Hudson, et pourtant il y trouve son compte a 1s. 6d. par baril. Le rapport prouve que le chemin de Montréal a Portland, par les grandes facilités qu'il présente et par l'économie de sa construction pourra transporter les effets a *près de 50 pour cent à meilleur compte que l'autre.* Les Etats de Massachusetts, Vermont, Maine et New-Hampshire consomment tous les ans, il est constaté, 900,000 barils et 100,000 barils de lard, produits de l'Ouest, qu'en résulte-t-il que si, comme il n'y a pas à en douter, nous pouvons transporter ces effets de l'Ouest a Montréal et de la a aucune place sur la ligne du chemin de Montréal a Portland, que la plus grande partie de ce transport se ferait par cette dernière route.

Mais surtout quels avantages pour tous les habitans de Montréal pour toutes les branches d'industrie, pour le commerce, pour nos marchés, pour le bois de chauffage, etc., etc. Si on avait réfléchi sérieusement à la centieme partie des avantages et des grands biens qui doivent résulter. pour le canada entier, de ce chemin de fer le capital aurait déja été souscrit en entier dans la province.

Quoique chacun reconnaisse que sans un débouché a l'océan durant les six mois que le St. Laurent est fermé, le commerce, et avec ce commerce l'importance de Montréal, doit décliner, cependant le nombre des parts souscrites en cette cité n'est que de 1675, et de ce nombre onze individus dont les propriétés réunies se montent à £340,000 ont souscrit la magnifique somme de £2,335 ! Faites contraster ceci avec ce qui a été fait dans les townships de l'Est, chez une population nécessiteuse, et ensuite permettez-nous d'avouer que nous ne pouvons pas nous vanter fort do notre esprit public. Mais il est grandement tems que l'on prenne d'autres moyens. Jusqu'à présent l'on ne s'est adressé qu'à peu de personnes, quoiqu'elles fussent riches. Ce ne sont pas cependant les seules personnes intéressées dans l'entreprise. Tout homme qui possède pour le plus petit montant de propriété souffrira de la chûte de ce projet. Que l'on fasse donc appel à tout le public en général, au commerçant, au propriétaire, à l'artisan. Nous avons beaucoup plus de fois dans leur énergie et leur bon sens que dans les calculs des spéculateurs. Si l'on peut démontrer une bonne fois que sans ce chemin de fer Montréal devra souffrir, nous n'avons point de doute que l'argent sera trouvé. Ce qui suit est, nous croyons, un état à peu près correct de la distribution des parts jusqu'au tems présent ; Angleterre. 2633 ; Québec 100 ; Montréal 1678 ; townships de l'Est 1681 ; en tout 6133 parts. " Le capital, comme on sait est fixé £600,000 divisé en 12000 actions de £50 chaque, Il ne reste donc que 5868 actions à prendre.

Enfin lundi prochain, à l'assemblées se décidera cette grande question. D'un coté, la décadence du commerce et de l'Industrie, la diminution de la valeur des propriétés, la stagnation de toutes nos affaires, de l'autre l'activité, le retour de la confiance la prospérité, le bien-être ; peut-on hésiter devant une telle alternative ?

Chronique Politique.

Il n'y a rien de neuf dans le monde politique rien, si ce n'est l'intéressante lettre qu'un parent de sir Allan McNab vient de communiquer à la presse; nous donnons ce document à nos lecteurs, sans commentaires, car l'espace nous manque pour aujourd'hui.

A bord du steamer BRITANNIA, *Baie d'Halifax, 18 juillet* 1846.

"Je viens de voir un *Herald* de Montréal du 14 du courant, dans les mains d'un des passagers, dans lequel *Herald* il est dit que j'ai résigné la place d'Adjudant-Général, parce que je ne voulais pas agir avec le col. McDonell. Ce n'est pas le cas. Quand j'ai consenti à accepter la place, ce fut sur l'entendement explicite qu'il me serait permis de renforcer le département, en choisissant les hommes les plus capables de m'assister. J'ai choisi le Dr. Taché parceque j'ai senti qu'il était un honnête homme qui me donnerait des informations telles que je pourrais rendre justice à ses compatriotes. La population bretonne dans le *Bas-Canada* s'apercevrait bientôt que ses interêts seraient sains et saufs entre mes mains. J'ai choisi pour le Haut-Canada le col. R. Cameron, un soldat distingué et capable, familier avec tous les détails du service militaire et dont l'assistance m'était non-seulement d'une grande valeur, mais même indispensable. Le Gouverneur-Général *a approuvé mon choix, et m'a autorisé à offrir la place au col. Cameron. Je la lui offris et il l'accepta.*

Le conseil non-seulement refusa de le nommer, mais en nomma un autre comme mon député, sans même me consulter, moi le chef supposé du département. Comme Adjudant-Général, je devais avoir toute la responsabilité, et le conseil le patronage et les nominations. Comme de raison, comme un homme honnête, je n'ai pu me soumettre à cela. Ainsi j'ai renvoyé la commission et refusé la place. Je n'ai rien dit contre le colonel McDonell, au contraire, j'ai dit que j'étais bien aise de voir qu'il avait été pourvu, quoique j'aurais désiré qu'il le fût autrement, ne croyant pas comme le conseil qu'il fût la personne la plus propre à remplir cette place.

Toute la difficulté vient de l'intrigue de Rowland et George McDonell, neveux du colonel McDonell, qui à la fin de la session ont fait signer à quelques membres un document recommandant leur oncle. Un bon nombre qui l'ont signé, m'ont dit après l'avoir fait qu'ils ne l'auraient jamais signé, s'ils n'avaient pas été sous l'impression que jamais le gouvernement établirait un principe aussi dangereux que celui d'agir sur un tel document."

AFFREUSE CALAMITÉ !!

Destruction du beau village de Laprairie par le feu. 150 maisons et 200 autres bâtisses réduites en cendre.

Nous avons encore aujourd'hui a enrégistrer dans nos colonnes, une des ces cruelles et désolantes calamités, qui dans les cinq dernières années ont frappé toutes les parties de ce continent, pour jeter la désolation et la ruine dans les populations.

Le florissant village de Laprairie est devenu la proie des flammes. Il a suffi de quelques heures pour en faire un monceau de ruines.

Mardi soir, vers 7 heures et quart, on s'apperçut que le feu s'était déclaré au toit d'une forge, situé à l'extrémité sud-ouest du village, près du chemin de fer. Malgré les efforts des citoyens qui étaient accourus, les flammes sortirent bientôt d'un grenier à foin qui avoisinait la forge. C'est alors qu'on s'apperçut du danger que courait le village entier. Le vent soufflait avec force du sud-ouest, et portait des flammes à une grande distance. En effet, le feu se déclara bientôt à une maison en bois, située à plusieurs arpents du siège de l'incendie et au milieu du village. Pour le coup, tout espoir de salut semblait perdu, et le découragement se manifesta au milieu de cette population sans expérience dans ces sortes de désastres, et dépourvue entièrement de cette organisation si nécessaire dans les *grandes conflagation.*

Les pompes du village ne furent d'aucun secours, le vent furieux étendit les flammes dans toutes les directions ; 15 à 20 édifices échappèrent seuls à ce désastre.

On se plaint beaucoup de la conduite des soldats de la garnison en cette circonstance ; affreux exemple de la perversité et de la dépravation humaine ils s'enivraient au lieu de porter secours à leur malheureux frères. La conduite du colonel commandant fut digne des plus grands " éloges. "

A Montréal, aussitôt que le feu fut aperçu, une foule immense se porta sur le quais, et était prête a voler au secours des malheureux incendiés. mais l'eau est si basse, la traversée est impossible de nuit par les rapides ; le steamer de Laprairie ne vint pas. Enfin après quelques recherches, on réussit à traverser deux pompes de cette ville, à bord du lord Stanley, jusqu'à Longueil. Là un autre obstacle se présenta, les braves pompiers de l'*Union* et du *Protector*, et les citoyens zélés et courageux qui s'étaient joints à eux eurent mille difficultés à se procurer des chevaux pour trainer leurs pompes. Le *Herald* signale un nommé McVey, de la traverse, qui avait plusieurs chevaux dans son écurie et qui refusa de les prêter ou de les louer, menaçant de tuer ceux des pompiers qui oseraient s'en emparer..... Cet homme devrait être marqué au front d'un stigmate de reprobation ineffaçable !

Au village de Longueil, on se procura des chevaux ; et les deux pompes arrivèrent a Laprairie a *temps pour sauver l'Eglise où le feu venait de se declarer.*

Le *Capitaine Lyman*, s'est conduit en cette occasion, comme il le fait toujours, et nos pompiers étaient ce jour là dignes de leur réputation d'activité. de courage et de dévoûement ; le *Capite Lespérance* de Longueil mérite une mention distinguée, ainsi que le *Capte Lambert* du *Pioneer*, qui commandait le Lord Stanley.

Les R. R. P. P. Jésuites, qui desservaient la cure de Laprairie, ont été infatiquables, toute la nuit, excitant par leur exemple les citoyens a travailler et à ne pas perdre courage.

Parmi les édifices qui ont échappé aux flammes se trouvent l'église catholique, le couvent, la maison et le magasin (le seul magasin qui ait été épargné) de M. Gariépy, la maison et le moulin de la succession Plante, l'ancien hôtel Duclos et quelque autres petites maisons le long du fleuve qui se trouvaient hors de la portée des flammes ; le vent comme nous l'avons dit déjà, soufflait du sud-ouest.

Il nous est impossible de donner la liste des victimes de ce terrible incendie. Le progrès des flammes a été si rapide que presque rien n'a pu échapper à leur ravage. Les meubles, des marchandises, qu'on avait transportés à une certaine distance sont devenus leurs proie. Parmi ceux dont la perte est considérable se trouvent ; M. Sauvageau dont les maisons, brasserie et distillerie ont été consumées. MM, Varin, Dupré, Dr. D'Eschambault, Hébert, Mme. Denault, McFarlane, Lanctôt. Fortin, Dupuis, Gagnon, et une foule d'autres personnes, dont il est impossible de donner la liste. Il suffit d'ajouter que le nombre de maisons incendiées se monte à près de 150 avec un plus grand nombre d'autres édifices ce qui porterait la quantité de bâtisses réduites en cendre à plus de 350.

Mercredi matin le feu se déclara de nouveau dans quelques bâtiments, mais il fut éteint aussitôt.

Une foule immense se porte tous les jours à Laprairie ; parmi eux Mgr. de Montréal, accompagné d'un nombreux clergé, et de M. le Maire de Montréal qui avait fait embarquer à bord une quantité de pain et plusieurs quarts de lard. Monseigneur, aidé des RR. PP et de quelques citoyens fit distribuer de suite des secours à la population indigente qui était dispersée sur la grève et dans les champs.

Hier après-midi la Banque du Peuple a envoyé à la Prairie un secours de 14 barils de fleur et 11 sacs de biscuits, ce qui suffira pour quelques jours à donner le stricte nécessaire aux indigents.

On estime la perte causée par cet incendie tant en propriétés qu'en marchandises de 75 à £80,000.

On ne connait pas encore le montant des assurances. On pense qu'elles ne s'élèvent pas au quart des propriétés et valeurs détruites.

Maintenant, en présence d'une si grande infortune, citoyens de Montréal et compatriots du canada entier, resterons nous froids ou indifférents ? Est-il nécessaire de faire un appel à vos sympathies, pour les malheureux incendiés de LAPRAIRIE ? Après les épouvantables conflagrations qui ont eu lieu, qui peut nous assurer que la ville entière ne sera pas quelque jour la proie des flammes ou de quelqu'autre élément déstructeur ? *Faisons aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fit en pareil cas.* Et les *écus*, les *piastres* que l'on dépense en frivolités, donnons les à ceux que Dieu, dans son impénétrable providence, vient de priver tout à coup de tout ce qu'ils possedaient au monde. Dieu bénit les ames généreuses ; il sait récompenser le verre d'eau donné en son nom. Jamais occasion plus belle ne s'est offerte de montrer de la sympathie pour le malheur.

Nous ne doutons pas que l'évêque de Montréal fera de suite un appel à son troupeau, et nous espérons que de son côté le maire de Montréal convoquera bientôt *une assemblée des citoyens de Montréal* pour aviser aux moyens de porter les premiers secours à cette population infortunée.

AUX ABONNÉS CORRESPONDANTS.

Nous sommes obligés, pour faire place aux nouvelles d'Europe, de remettre à un autre numéro, des articles et correspondances préparés pour celui-ci ; ainsi que la distribution des prix au couvent des Urselines des Trois-Rivières.

—L. D. de St. T. Nous ne pouvons accepter vos conditions.—Il faut payer ou laisser le journal.

—D. L. B., l'Islet. Votre lettre nous est parvenue, avec les abonnements de MM. C. E. C. et P. C. F. pour le 1er semestre de 1846, et Mlle V., abonnement comme institutrice pour l'année 1846.

—Révd M, P., St. Eustache, Vous pardonnerez bien l'erreur ; elle fut involontaire de la part de l'expéditonnaire du journal ; désormais nous suivrons vos instructions à la lettre,

—E. S. écr., St. Mathias. M. P. de St. C., nous a payé votre abonnement pour 1846.

—M. C., Ste. Rose. Révd M. L. de cette ville nous a payé votre abonnement pour 1846.

Tableau de la mortalité dans la cité de Montréal depuis le 24 au 31 du mois dernier.

Du sexe masculin.	
Enfants	19
Hommes mariés	3
Veufs	0
Garçons	0—22
Du sexe féminin,	
Enfants	21
Femmes mariées	3
Veuves	4
Filles	0—28
Total.	50

Il est mort 213 personnes à Montréal pendant le mois de juillet, dont 155 enfans.

Un homme du nom de John Folley s'est noyé mardi en charroyant du charbon à bord du *Montréal.*

TERRENEUVE—Le navire à vapeur *Unicorn* est arrivé à Halifax le 26 juillet, en 3 jours de Saint *Jean de Terreneuve, amenant les chevaux et une* partie des bagages de sir John Hurvey. On attendait Son Excellence elle-même à Halifax vers le 10 août.

La législature de Terreneuve, convoquée extraordinairement à l'occasion de l'incendie de Saint-Jean, a présenté à sir John Harvey une adresse conçue dans les termes les plus flatteurs et les plus affectueux, et dans laquelle elle demandait à Son Excellence la permission de lui faire une allocation de £500 comme un témoignage de la reconnaissance publique. " Sir John n'a pas cru devoir refuser ce don dans les circonstances où il était offert ; mais au lieu de se l'approprier, il en a employé £400 à créer un fonds de prêt pour le soulagement des ménages peu aisés par suite de l'incendie récent, et le reste à établir un horloge publique.

Il a été reçu du gouvernement impérial un secours de £5,000 pour les incendiés de Saint Jean.

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC A L'ATLANTIQUE.—Nous voyons par les journaux des province de l'Est que l'exploration de la ligne à suivre pour le chemin de fer projeté de Québec à l'Atlantique doit commencer au détroit de Canseau, à l'extrémité de la péninsule de la Nouvelle-Ecosse, où le capitaine Owen de la marine royale, est allé, avec le batiment à vapeur Columbia, pour examiner les havres. Le lieutenant Henderson, du génie, est maintenant sur la ligne avec un parti d'explorateurs, et doit se trouver ces jours-ci au Détour (Bend) du Petticodiac, d'où *il se rendra, par la* Rivière au Saumon, à Boies-Town, traversant la rivière Tobique au Wapskebagan, et se dirigeant de là au nord jusqu'au Saint-Laurent. On dit qu'après cette route il en sera exploré plusieurs autres, dans le but de choisir la meilleure.

Le *Chronicle* d'Halifax dit qu'on suppose que sir John Harvey a reçu par l'*Unicorn*, sa commission de gouverneur en chef des provinces britanniques de l'Amérique du Nord.

Une correspondance de Québec à la *Gazette* de Montréal, dit qu'il est bruit que M. Taché va résigner sa place de député adjudant-général, en conséquence de la nomination récente du colonel Plomer Young, comme adjudant-général,

M. Watts, représentant de Drummondville, est dangéreusement malade, et quelques journaux disent qu'il est sur le point de résigner son siége : on parle déjà du lieut. col. Hauson, de St. Grégoire, comme devant se porter candidat pour le comté vacant, et le *Mercury* pense que ce monsieur aurait toutes les chances d'y être élu.

Mariages.

A Québec, le .. du courant, à la chapelle St-Louis, par le révérend Messire Jos. Tardif, curé de St. Pierre, Isle d'Orléans Sieur Stanislas Drapeau, typographe, de Montréal, (ci-devant de Québec.) à Dlle Caroline, 2de fille de Mq. Pierre Drolet, maître forgeron et marchand de cette ville.

Le 3 août courant, à St-Pierre de Sorel, par Messire Drapeau, vicaire du lieu M. Pierre Boisvert, marchand, à demoiselle Marguerite Cotard.

A Ste. Anne Yamachiche, le 29 du mois dernier, par Messire A. Milette, vicaire du lieu, M. Joseph LeNoblas Duplessis, à Dlle. Louise Descoteaux, tous deux de cette paroisse.

Decès.

En cette ville, jeudi le 30 juillet dernier, à l'âge de 18 mois, Samuel Rock Léopold, enfant de M. J. Laflamme, marcband.

A St. Hyacinthe, le 20 juillet, à l'âge de 72 ans, M. J-Bte. Talon Lespérance, honnête et respectable citoyens ci-devant, marchand de l'endroit.

A St. Hyacinthe, la semaine dernière, Dlle. Marie Dontolar, de Bertier, âgée de 18 ans. Une mort presque subite a tranché le fil d'une existance intéressante sous tous les rapports. Tout le cercle ancial où ses talens musicals étaient appréciés, a ressenti douloureuse et profonde tristesse à la nouvelle d'un événement qui a enlevé au pays un brillant échantillon du talent Canadien.—Com.

A la Rivière du Loup, district des Trois-Rivières à l'âge de 94 ans, M. François Paillé, le plus ancien et l'un des plus respectables cultivateur du lieu. Il laisse pour pleurer sa perte de nombres amis et une famille éplorée de 6 enfants, 45 petits fils, et 36 arrière petits fils.

A Tracadi, le 11 de juillet dernier, après une maladie de deux mois, Pierre Côté, âgé de 95 ans.

ASSEMBLÉE,

Pour les Incendiés de Laprairie.

NOUS soussignés, habitants de la cité de Montréal ; sympathisant profondément avec les nombreuses et infortunées, victimes de l'immense et désastreux incendie arrivé mardi soir à Laprairie, convoquons respectueusement par les présentes une assemblée des citoyens de Montréal. mardi prochain a DEUX HEURES PM, dans les batises du Parlements aux fins de prendre en considération les meilleurs moyens, de venir au secours des infortunes qui sont la suite de cette grande calamité.

Jos. E. Mills,	J. T. Barrett,
B. H. LeMoine,	Benj. Delisle,
Jacob De Witt,	Alexis Laframboise,
Jos. Bourret,	L. H. La Fontaine,
O. Berthelet,	Joseph Masson,
C. A. Brault,	Benj. Lyman,
David, Torrance,	James Court,
Wm. Muir,	J. Torrance,
Rbt. Cook,	J. Redpath,
P. Beaubien,	H. Stephens,
Louis, T. Drummond,	John Molson,
Toussaint. Peltier,	A. Simpson,
A. LaRocque,	Wm. Gunn,
Wm. Molson,	John Wood,
J. Logan,	Henry Lyman,
S. Jones Lyman,	John Donegeni,
J. A. Labadie,	Ludger Duvernay,
J. Belle.	C. Brewster,
Pierre Jodoin,	John M. Thompson.

7. août.

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

AVIS.

LES Soussignés, étant propriétaires de pas moins de CENT CINQUANTE parts, dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE convoquent par le présent une ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE des actionnaires dans la dite compagnie, qui sera tenue aux BUREAUX DE LA COMPAGNIE, No 18. Petite rue St. Jacque, dans la cité de Montréal, SAMEDI, le VINGT-DEUXIEME jour du courant. à DEUX heures P, M. précises, pour prendre en considération l'état des affaires de la dite compagnie, et décider sur l'expédience de procéder à la construction du chemin, ou de prendre des mesures pour l'abandon légal de l'entreprise.

On doit remarquer que cette assemblée est convoquée au lieu de celle qui devait se tenir le 17 courant, date qu'on a considérée trop prochaine, par rapport aux résultats qu'on doit attendre de l'Assemblée Publique qui aura lieu le 10 du courant, et parcequ'elle ne remplit pas l'avis légal exigé par l'Acte d'incorporation.

G. MOFFATT,
JOHN FROTHINGAAM,
WILLIAM TWINAME,
THOMAS URE,
COLLIS ROSS & Co.,
JOHN TORRANCE & Co ,
JOHN YOUNG,
CARTER, COWAN & Co,,
JOSEPH JONES,
T. A, STAYNER.
COWAN & CROSS,
THOS. KAY & Co.,
TAIT, FOWLER & Co.,
D. L. MACPHER ON,
ROBERT ARMOUR.

Extrait des minutes du Bureau des Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, lundi le 3 août 1846.

Vu qu'à une assemblée Générale Spéciale des actionnaires de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANSIQUE, tenue a l'HOTEL DALEY, dans cette Cité, jeudi, le 20 ultimo, il a été résolu que des efforts réitérés seraient faits pour acquérir un support pour l'entreprise plus étendu que celui que l'on a pu avoir jusqu'à présent, jusqu'à ce qu'une autre assemblée Spéciale Générale de la Compagnie soit convoquée pour décider expressément si l'ouvrage sera commencé, ou la Compagnie légalement dissoute, et il *est expédient de faire connaître que dans le cas où l'entreprise* serait abandonnée, l'on n'exigera aucune contribution pour défrayer les dépense, de la part des souscripteurs au capital depuis le 30 ultimo. Ainsi qu'il soit :

Résolu. — Que dans le cas où il serait déterminé, à la prochaine Assemblée Général Spéciale des actionnaires, de dissoudre la Compagnie, les souscripteurs aux parts, depuis le 30 du mois dernier, seront exempts de payer aucun instalement ou contribution pour défrayer les dépenses encourues par la Compagnie,

Par ordre,

THOMAS STEERS,
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Cie., du C. F. St. et A.
Montréal, 7 août, 1846,

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT A L'ATLANTIQUE.

LE COMITE DE DIRECTION, chargé d'organiser l'assemblée publique des habitants de Montréal et de ses environs. qui doit avoir lieu sur le CHAMP-DE-MARS, LUNDI prochain le 10 du courant, à UNE heure P. M., pour pourvoir aux moyens d'avancer l'exécution du Chemin de Fer du St. Laurent à l'Atlantique, a l'honneur de s'adresser respectueusement aux marchands, contracteurs, commerçants et aux chefs des différentes branches d'industrie de cette ville, et les prie de vouloir bien fermer leurs magasins, bureaux, établissements et places d'affaires respectives, à MIDI ce jour là, afin que la population entière puisse avoir l'occasion d'assister à cette assemblée, et d'apprécier le mérite et les avantages de la grande entreprise, dont le succès, pour tous les individus de quelque condition qu'ils soient, résidents en cette ville, est d'une majeure importance.

ALFRED LAROCQUE,
Président du Comité.

Montréal, 7 août 1846,

Bazar Improvisé.

LE désastre épouvantable qui vient de réduire en cendre plus des deux tiers du VILLAGE DE LA PRAIRIE, a engagé les Dames de charité du quartier St. Jacques, qui avaient préparé un BAZAR pour le soutien d'une classe de couture en faveur des enfants pauvres, à modifier leur charitable projet, et à rendre les nouveaux incendiés participants de la moitié au moins du produit qu'elles espèrent. En conséquence, elle se hatant d'augmenter encore le fonds déjà considérable d'articles très-variés et très-élégants, qui seront mis en vente ou tirés à la loterie dans la MAISON D'ECOLE de L'EVECHE', LUNDI le 10 du courant et les jours suivants.

La Salle sera ouverte depuis une heure, P. M., jusqu'à dix heures du soir. Nul doute que les messieurs et dames de Montréal et les voyageurs étrangers n'encouragent cette œuvre —7 août.

Tout les journaux de cette ville sont priés de reproduire *gratis* cette annonce.

ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE,

Assemblée du Comité.

UNE Assemblée Spéciale des membres du Comité de l'Association, aura lieu ce Soir VENDREDI, à 7½ heures précises, au magasin de J. BOULANGET, écr.

LUDGER DUVERNAY,
Commissaire Ordonnateur.

7 août.

En vente à la Librairie Canadienne

D'E. R. FABRE & Cie.

NOUVEAU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, enrichi d'exemples tirés des meilleurs écrivains des deux derniers siècles, ET DANS LEQUEL ON TROUVE les Etymologies, la prononciation, des définitions claires et précises, toutes les acceptions propres et figurées des mots, l'indication de leur emploi dans les différents genres de styles ; les termes propres aux sciences, aux arts, aux manufactures ; un vocabulaire géographique ; les synonymes, la conjugaison de tous les verbes irréguliers, et des verbes réguliers qui peuvent embarrasser, &c. &c. &c., avec la solution de toutes les difficultés que présente notre langue,

par MM. **Noel et Chapsel,**

Dixième édition, revue avec le plus grand soin.

1 grand 8o.

Paris 1845.

Rue St. Vincent No 3,
7 août 1846.

PROSPECTUS

Collège de St. Jean, Fordham, Cte. de West Chester,

NEW-YORK.

CET établissement est situé près du village de Fordham, à onze milles de New-York et à trois de Harlem, Il possède à la fois les avantages d'un air salubre, de la tranquillité nécessaire à l'étude et d'une campagne pittoresque. Le chemin de fer de *White Plains* passe le long de la belle pelouse qui s'étend devant le collége, et permet d'y arriver en tout temps ; les équipages particuliers peuvent aussi s'y rendre par la route de Harlem et de West Farms.

De vastes batimens, d'une construction élégante, sont entourés de promenades, de terrasses et de jardins qui forment le premier plan d'une belle ferme où, les jours de congé, les élèves peuvent se livrer à tous les exercices nécessaires à leur âge.

Le public sait déjà que Mgr. l'Evêque de New-York, a confié cet établissement aux PP. de de la Cie. de Jésus. Leur intention cependant est de ne rien changer aux principes qui ont présidé à sa fondation, et qui ont produit sa prospérité actuelle, Seulement, le nombre des professeurs sera augmenté considérablement, sans entrainer toutefois un renouvellement complet de la Faculté.

Les parents, qui honoreront le collége de leur confiance, peuvent être persuadés que leurs enfans recevront, sous le rapport physique, tous les soins que demande leur âge, Les plus jeunes surtout seront l'objet d'une attention particulière. Des Frères, formés à cet emploi par l'expérience de toute leur vie, en seront specialement chargés.

Le gouvernement continuera à être doux et paternel, sans rien relâcher toutefois de discipline actuellement en vigueur. Aucun élève ne peut sortir du collége sans être accompagné par un professeur ou un préfet.

Ceux dont les parents résident à New-York, pourront aller les visiter une fois par trimestre, à moins que des raisons spéciales ne nécessitent une sortie extrordinaire,

Le cours d'instruction comprend l'Hébreu, le Grec, le Latin, l'Anglais et le Français, avec toutes les branches accessoirs d'une bonne éducation. Le cours de Mathématiques est complet et accompagné de l'étude de la Philosophie, de la Physique et de la Chimie.

La langue anglaise est la seule en usage dans les classes et dans les récréations ; mais les élèves d'origine française trouveront dans la société d'un certain nombre de professeurs une occasion de ne point oublier leur langue maternelle. Un cours spécial de littérature française sera enseigné dans le Collége.

L'Allemand et l'Espagnol s'y enseignent aussi ; mais ainsi que pour la musique et le dessin, les honoraires des maîtres sont à la charge des élèves.

L'année scolaire commence le 1er lundi de Septembre ; et se termine à la mi-juillet par une distribution solennelle des prix.

Prix de la Pension, etc,

Pension et blanchissage, payables d'avance par semestre	$200
Honoraires du médecin	3

Les élèves peuvent se procurer dans la maison les livres classiques, le papier, les plumes et l'encre, ou les faire venir de New-York à leurs frais, s'il le désirent. Une règle expresse défend d'introduire dans la maison aucun livre qui n'ait été examiné par le Président ou le Préfet des classes.

Le trousseau de chaque élève, à son entrée, doit se composer de trois habillemens d'été et trois d'hiver, six chemises au moins. six paires de bas, six mouchoirs de poche, six serviettes, trois paires de souliers ou de bottes, un chapeau, un paletot ou un manteau.

Chaque élève doit être aussi pourvu d'une timbale et d'un couvert d'argent.

Ce Collège ne fait point d'avances pour habillemens, à moins qu'une somme équivalente n'ait été déposée entre les mains de l'économe.

On désire que les parens remettent aussi l'argent qu'ils destinent aux menus plaisirs de leurs enfans, pour leur être distribué chaque semaine.

Les parens des élèves qui viennent des pays étrangers ou d'une distance de plus de 500 milles, doivent avoir des correspondans à New-York ou dans le voisinage.

On leur fera parvenir à la fin de chaque semestre un rapport sur les progrès, la bonne conduite et la santé de leurs enfans.

Les lettres doivent être adressées to the President of St. John's College, Fordham, New-York.

AUG. J. THEBAUD, S. J.

7 août, 1846.

AVIS.

LA Société, ci-devant existante entre HUDON-LESIEUR et ROBILLARD, marchands, rue St. Paul, est dissoute de ce jour, de consentement mutuel, entre le dernier et les deux premiers. MM. Hudon et Lesieur, continuent leurs affaires au même lieu.

Montréal, 24 juillet, 1846.